

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3013/T.F.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

Fabrication briques
s/terrain Agri. Mukura.

Astrida, le 28 octobre 1950.
den

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi à USUMBURA.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF

ASTRIDA



1429

Monsieur,

Subsidiairement à la lettre 5266/2872/T.F.

OP.236 du 11 octobre 1950 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous accuser la réception de la somme de QUATRE MILLE FRANCS, dont veuillez trouver ci-inclus quittance n° 401 du 25 octobre 1950.

Par sa lettre précitée, Monsieur le Gouverneur, vous invitait également, à me fournir, les relevés de fabrication de briques, je vous prie de bien vouloir me les faire parvenir d'urgence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF

A Monsieur CARDINAEL P.

à

K I G A L I .